

CHARTRE du  
**Comité des Participants**

« *La Fabrique à Liens* »

Validée par le groupe de travail  
le 27 avril 2017

Cette charte a été élaborée par un groupe de travail composé de membres volontaires, avec des usagers du Centre Socioculturel Fertois, des partenaires et des élus, tous issus du Conseil d'Habitants.

Accompagnés de la Directrice et du Référent Habitants, leurs travaux de réflexion les ont amenés à renommer ce Conseil « le *Comité des Participants, la Fabrique à Liens* » et à poser les premières fondations au travers de la rédaction d'une Charte.

Ainsi, il est acté par ses auteurs que les principes de fonctionnement qui figurent sur la Charte évolueront au fur et à mesure de la structuration de la nouvelle instance, « *La Fabrique à Liens* ».

I. But du Comité des participants et définition de son rôle :

Le Centre Socioculturel Fertois doit être un espace d'engagement citoyen pour faire vivre la Démocratie.

Le « Comité des Participants » tisse des liens avec les habitants afin de les impliquer dans la vie du Centre, voire de s'engager. Il est aussi un relais entre les partenaires, habitants, usagers, professionnel(les)....

Le Comité doit être force de proposition, un élément moteur pour favoriser l'écoute, l'échange, l'expression de chacun.

En lien avec les professionnels et le choix des usagers, il favorise la mise en place d'activités correspondant aux besoins identifiés.

Le Comité travaille dans un esprit « constructif », donnant une place aux échanges, afin de renforcer le rayonnement du Centre.

## II. Qui peut en devenir membre, et comment ?

Pour son fonctionnement, le Comité des Participants sera représentatif de la population et des participants des différents secteurs d'activité du Centre Socioculturel Fertois (bénévoles, habitants, parents de mineurs...).

Le mode de représentation se fera dans un premier temps sur la base du volontariat, sachant que ce Comité veut favoriser la mixité entre les âges (un lycéen peut en faire partie), les sexes, les milieux socio-professionnels...

## III. Quels moyens pour y être acteur ?

Le Comité va aller à la rencontre d'autres acteurs investis dans différentes expériences vécues dans d'autres Centres sociaux, afin de s'inspirer et construire son propre fonctionnement démocratique.

Le Comité des Participants se donne les moyens de se rapprocher de l'ensemble de la population en l'informant et l'invitant à s'associer aux activités par des moyens de communication pertinents.

## IV. Modalités

Le Comité sera composé de quinze participants maximum, et tendra vers une représentativité d'un membre par activité ou par secteur. Le participant pourra se faire suppléer.

La fréquence des rencontres est fixée à quatre par an. Des sous-groupes seront constitués en fonction des thématiques retenues (ex : création d'une gazette, organisation d'une sortie...).

Les réunions pourront se tenir dans les lieux délocalisés du Centre Socioculturel Fertois (dans les Centres de Loisirs, au Pôle de musique, dans le jardin « Pré Vert », ...)

## V. Place et rôle des professionnels du Centre Socioculturel

- Les professionnels en charge du suivi du Comité des Participants apportent leur soutien méthodologique dans la conduite de réunion, dans l'aide à la rédaction des comptes rendus et dans la conduite de projets.
- Ils sont à l'écoute de chacun des membres du Comité, et favorisent les échanges ou les rencontres entre l'ensemble des participants du Comité et les instances décisionnelles.